



Baromètre Homunity : le crowdfunding immobilier, nouvelle porte d'entrée prometteuse dans l'investissement locatif

Investir dans l'immobilier pour compléter ses revenus, beaucoup de Français en rêvent... sans pouvoir y accéder, le ticket d'entrée étant cher ! Mais la donne change. L'arrivée du crowdfunding immobilier locatif permet d'investir dans la pierre avec un faible montant.

La pierre reste toujours aussi attractive

Sur 100 personnes interrogées par Homunity, 20 connaissent déjà le crowdfunding immobilier, 16 se disent intéressées et 12 pensent investir dans l'année. Un bon résultat pour un secteur d'investissement qui n'existe que depuis deux ans ! Il faut dire que l'immobilier attire toujours autant :

> Si 77% des sondés déclarent avoir déjà placé leur épargne disponible, 58% reconnaissent que c'est dans l'immobilier. Dans la grande majorité des cas, ils en sont satisfaits.

> 40% souhaitent investir pour la première fois ou faire un nouvel investissement dans les 24 prochains mois. De préférence pour acheter un logement à louer, nu (70%) ou meublé (18%). Si toutefois ils en ont les moyens...

Le crowdfunding met l'immobilier locatif à la portée de tous

Autre enseignement du sondage, pour près de la moitié des investisseurs (41%), seul le rendement compte : ce qu'ils veulent, c'est une rémunération intéressante pour leur épargne, quel que soit son montant. Peu importe le bien ou sa localisation. Une démarche tempérée par Homunity.

> Oui, avec le crowdfunding immobilier locatif, il est possible d'obtenir une rémunération attractive, de l'ordre de 5%* voire plus, pour un montant d'épargne limité : à partir de 5 000 euros.

> Mais non, la nature des immeubles et leur localisation ne doivent pas être négligées. Il ne faut pas oublier que la rémunération de l'épargne provient des loyers générés par la location de ces biens.

« C'est notre règle d'or n°1, dit Quentin Romet, co-fondateur d'Homunity. Avant le rendement, il faut d'abord étudier le bien, son emplacement, la copropriété, les derniers travaux, l'historique de location, etc. Un vrai travail de sélection rigoureuse des logements ou autres locaux d'activités proposés sur le site www.homunity.fr, dans lequel Homunity investit tout son savoir-faire afin de proposer aux investisseurs qui lui font confiance un placement aussi sécurisé que bien rémunéré ».

Homunity en bref...

Créé par Quentin Romet, Arnaud de Vergie et Charles Teytaud, Homunity est une plateforme de crowdfunding destinée aux investissements dans des biens immobiliers existants. Il s'agit d'un service d'investissement d'un nouveau genre proposé aux épargnants. Le « ticket d'entrée » est à 5 000 euros seulement – et surtout sécurisé au maximum. Lorsque suffisamment de candidats investisseurs se sont fait connaître, Homunity crée la société qui va acheter le bien et dont les investisseurs seront les associés. Toute la gestion de la société et de la location est assumée par Homunity. Une fois par an, la société réunit ses associés pour approuver les comptes et décider la distribution du bénéfice. Chacun touche alors ses dividendes, qui seront imposés avec ses autres revenus, mais après un abattement de 40%.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Le baromètre](#)
- [Toutes les informations sur Homunity](#)

*Conformément à la réglementation, Homunity vous informe qu'investir comporte des risques dont notamment la perte partielle ou totale des sommes investies et peut présenter des risques d'illiquidité ou de rentabilité moindre qu'annoncée.



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy – Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>